



HAL
open science

La Chine en Afrique : le poids de relations économiques déséquilibrées

Thierry Pairault

► **To cite this version:**

Thierry Pairault. La Chine en Afrique: le poids de relations économiques déséquilibrées . 2017.
halshs-01542527

HAL Id: halshs-01542527

<https://shs.hal.science/halshs-01542527>

Preprint submitted on 19 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

La Chine en Afrique : le poids de relations économiques déséquilibrées

Thierry Pairault (CNRS / EHESS)

pairault@ehess.fr

Document de travail

Lamido Sanusi – gouverneur de la banque centrale du Nigéria –, dans un billet d’humeur paru le 11 mars 2013 dans les colonnes du *Financial Times*, dénonçait un « relent de colonialisme » (*a whiff of colonialism*), incitait les pays africains à prendre leur développement économique et social en main (*We cannot blame the Chinese, or any other foreign power, for our country's problems*), partant les exhortait à mettre la Chine au service de leur stratégie de développement (*The romance must be replaced by hard-nosed economic thinking*)¹. Cette prise de position signifiait donc que la présence chinoise était potentiellement une opportunité pour l’Afrique qu’elle se manifeste dans le secteur de la construction (prestation de services), de la prospection pétrolière et minière (investissement) ou par l’importation de marchandises (véhicules routiers, textiles). Toutefois, que ce soit pour des raisons propres à la Chine ou aux pays africains eux-mêmes, les entreprises chinoises participent peu à la production matérielle sur le continent. Par suite, la présence chinoise en Afrique est qualitativement très différente de celle des entreprises occidentales en Chine à l’origine du « miracle » chinois. Il ne suffira pas que les gouvernements africains instrumentalisent les entreprises chinoises (et/ou bien entendu toutes les entreprises étrangères y compris les occidentales), encore faut-il que leur participation s’insère dans une stratégie intelligible de développement économique et social qui prenne en compte le coût réel des investissements en infrastructure. Encore faut-il que la participation des entreprises chinoises (et/ou étrangères) à la réalisation de ces projets structurants décidés par les gouvernements africains soit rendue suffisamment attractive pour que les investisseurs, les prestataires de services et les autres fournisseurs acceptent de sauter le pas. Alors – et seulement alors – on pourra se demander si la Chine est effectivement une opportunité et si le soutien financier aux entreprises chinoises annoncé par Xi Jinping lors du FOCAC en décembre 2015 servira aussi au développement de l’Afrique.

Au moment (les 14 et 15 mai 2017) où Pékin réunit une conférence internationale sur la mise en œuvre de sa stratégie des Nouvelles routes de la soie, le président du Kenya, Uhuru Kenyatta, accordait une interview au *Financial Times* dans lequel il fait part – comme l’ont fait pour le compte de l’Europe certains représentants européens à la conférence² – de son inquiétude face au déséquilibre des échanges sino-africains³. Le Président Kenyatta – l’un des deux seuls chefs d’États africains participant à cette conférence pourtant emblématique des desseins de Pékin – souhaitait dire aux autorités chinoises « if their win-win strategy is going to work, it must mean that, just as Africa opens up to China, China must also open up to Africa ». Partant, « We’ll find ourselves so indebted to China we will be beholden to them not only economically but politically » insiste Patrick Lumumba de la Kenya School of Law qui

¹ Lamido Sanusi, « Africa must get real about Chinese ties », *Financial Times*, 11 March 2013, www.ft.com/cms/s/0/562692b0-898c-11e2-ad3f-00144feabdc0.html#axzz2NakBiVXb.

² *Inter alia*, Heike Schmidt, « Chine: couac avec six pays européens à la fin du sommet sur la route de la soie », *RFI*, 15 mai 2017, www.rfi.fr/asie-pacifique/20170515-chine-pekin-ue-route-soie-six-pays-europeen-couac-signature-commerce-zypries.

³ David Pilling, « Kenya President urges rebalance of China-Africa trade », *Financial Times*, 14 mai 2017, www.ft.com/content/947ea960-38b2-11e7-821a-6027b8a20f23.

accompagne le Président Kenyatta. C'est précisément cette inquiétude que nous allons tenter d'apprécier dans cette contribution.

Pour estimer l'importance de l'endettement potentiel des pays africains à l'égard de la Chine, nous évaluerons et comparerons le montant des investissements directs, des prestations de services et des marchandises échangées. En revanche, le problème de l'aide ne sera pas directement traité, car le plus souvent cette aide s'apparente davantage à un geste commercial⁴. C'est le cas des crédits liés à taux bonifié puisque c'est le recours obligé à des entreprises chinoises qui justifie cette bonification ; des points de vue comptable et statistique cette « aide » est *de facto* incluse dans le montant de la prestation⁵. C'est aussi le cas de certains « dons » comme le Grand Opéra d'Alger réclamé par Abdelaziz Bouteflika comme *pot-de-vin* pour avoir octroyé à un consortium chinois la construction de deux tronçons de l'autoroute Est-Ouest⁶. Ici aussi ce « don » est *de facto* comptabilisé dans la facture finale des travaux de l'autoroute. Enfin, l'aide véritablement désintéressée – philanthropique pour tout dire – répond à une autre logique que commerciale : alors que l'une, unilatérale, ne réclame aucune compensation, l'autre ne se conçoit que dans la recherche de rapports bilatéraux équilibrés – gagnants-gagnants.

Nous avons parfaitement conscience qu'il est quelque peu réducteur de parler d'Afrique puisque ce continent, loin d'être homogène, héberge 54 pays d'histoire et de conjonctures sociale, économique et politique différentes. Tous ces pays ne sont pas égaux dans les bénéfices (mais aussi dans les inconvénients) qu'ils peuvent retirer de la présence chinoise. Notre propos ici est véritablement de soulever une question majeure, celle du déséquilibre des échanges entre la Chine et ses partenaires africains, celle de la pression que ces échanges peuvent exercer sur l'ensemble des économies africaines.

1. L'INVESTISSEMENT DIRECT CHINOIS EN AFRIQUE

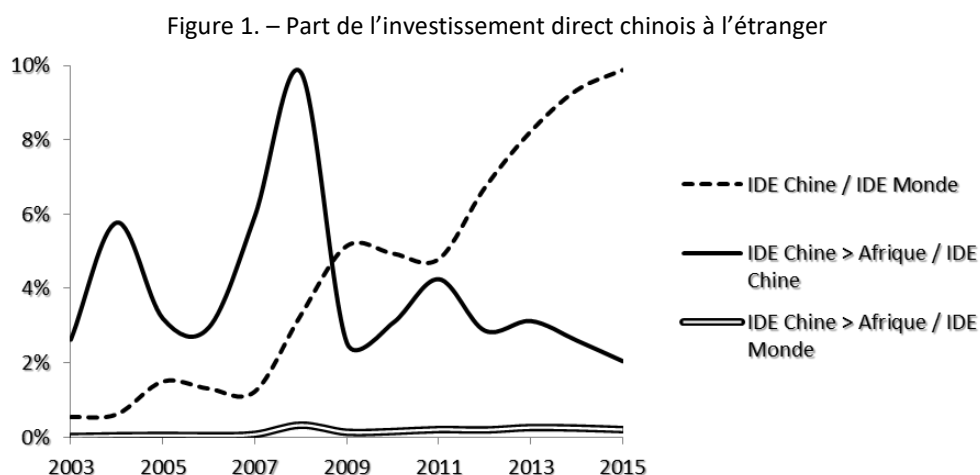
Contrairement à ce qui est trop souvent clamé, l'importance de l'investissement direct à l'étranger (IDE) que la Chine effectue en Afrique est, sinon dérisoire, pour le moins modeste :

⁴ Sur l'approche éminemment commerciale des rapports que la Chine entend entretenir avec ses partenaires africains, voir Johanna Malm, *When Chinese development finance met the IMF's public debt norm in DR Congo*, PhD Dissertation, Roskilde University (Denmark), 2016.

⁵ Ajoutons qu'une aide pour les uns peut être une nuisance pour les autres. S'il est vrai que des prêts à taux bonifiés « aident » effectivement les acheteurs à se procurer à meilleur compte des marchandises ou des services, il est tout aussi vrai que ces mêmes prêts constituent des subventions directes au fournisseur — en particulier quand il s'agit de crédits liés. Ainsi la même opération peut être perçue positivement par l'acheteur (en l'occurrence des pays africains) mais négativement par la concurrence (indienne, turque, malaisienne...) qui très légitimement peut y voir une forme de *dumping* contraire aux règles de l'OMC (selon le glossaire de l'OMC, *dumping* « occurs when goods are exported at a price less than their normal value, generally meaning they are exported for less than they are sold in the domestic market or third-country markets, or at less than production cost », www.wto.org/english/thewto_e/glossary_e/dumping_e.htm).

⁶ Thierry Pairault, « Algérie : quelle présence économique chinoise ? » in Abderrezak Adel, Thierry Pairault et Fatiha Talahite (sous la direction de), *La Chine en Algérie : Approches socio-économiques*, Paris, ESKA, 2017, p. 36.

ces investissements ne représentaient en 2015 que 2,0% de l'IDE chinois dans le monde (hors de ses frontières) et 0,2% de l'IDE mondial (voir figure 1). Nous soulignerons encore mieux l'insignifiance *quantitative* (et non qualitative) de l'IDE chinois en Afrique en comparant son montant en 2015 (2,9 milliards de dollars) à celui annoncé la même année par Ford (1,6 milliards de dollars) pour la construction d'une usine au Mexique avant que l'élection de Donald Trump ne remette en question ce projet⁷. Ou encore en indiquant que l'IDE chinois en Afrique ne s'élevait qu'à 22% de celui à destination des Pays-Bas ou à 37% de celui à destination des États-Unis... La modicité de l'IDE chinois en Afrique est encore mise en évidence par l'évolution comparée des courbes relatives à l'Europe, les États-Unis et l'Afrique : la figure 2 montre que l'Afrique comme destination censément privilégiée de l'IDE chinois est tendanciellement supplantée d'abord par l'Europe et maintenant aussi les États-Unis dont les stocks d'investissements chinois en proportion du total vont croissant en s'accroissant tandis que ceux constitués en Afrique verraient leur importance relative diminuer.



Sources : Calculs de l'auteur à partir de la base de données en ligne de la CNUCED unctadstat.unctad.org et des Communiqués statistiques sur l'investissement direct chinois à l'étranger publiés par le MOFCOM fec.mofcom.gov.cn/article/tjsj/.

Notes : Le pic de 2008 résulte du rachat de 20% des parts de la Standard Bank of Africa par l'ICBC.

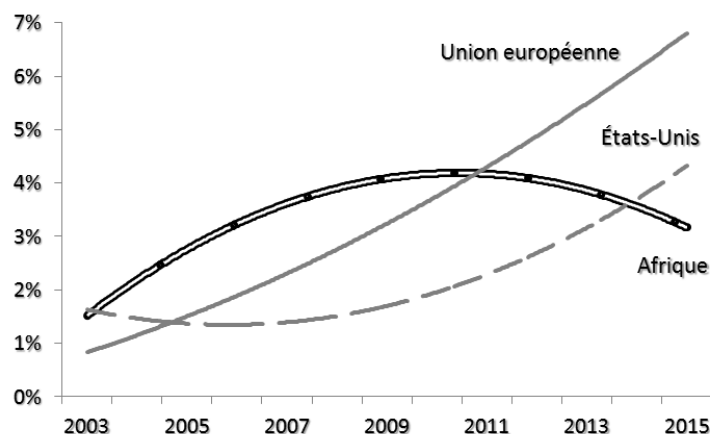
Cherchons à interpréter la stratégie d'internationalisation que suggère la figure 2 et demandons-nous quelles considérations motiveraient les entreprises chinoises. Serait-ce l'accès au marché, la recherche d'efficacité, l'accès aux ressources ou encore la recherche d'actifs stratégiques⁸ ? La recherche d'actifs stratégiques amène très évidemment les entreprises chinoises à s'implanter dans les pays les plus développés, principalement aux États-Unis et dans l'Union européenne. C'est cette recherche qui expliquerait le mieux l'évolution tendancielle récente des stocks d'investissement direct chinois à l'étranger. Dans

⁷ Bernie Woodall and David Shepardson, « Ford scraps plan for \$1.6 billion plant in Mexico after Trump criticism », *Reuters*, 3 janvier 2017, www.reuters.com/article/us-ford-mexico-idUSKBN14N1EO.

⁸ Voir l'étude de Xavier Richet qui fait la synthèse des travaux « Les firmes chinoises à l'assaut des marchés », in Jean-François Huchet *et al.*, *Chine, Inde : les firmes au cœur de l'émergence*, Rennes, PUR, 2015, p. 84-85. Voir aussi Thierry Pairault, « Chinese direct investment in Africa: a state strategy? », *Région et développement*, 2014, 37-2013(2), p. 259-284.

une telle conjoncture, l'Afrique peut-elle satisfaire les autres demandes chinoises ? Il est douteux qu'elle puisse satisfaire une recherche d'efficacité que justifiaient seuls des coûts salariaux avantageux (les prestations de services)

Figure 2. – Évolution tendancielle de la part des stocks d'IDE chinois



Sources : Voir figure 1.

2. LES PRESTATIONS DE SERVICES

C'est très certainement une confusion entre investissement (investisseur) et financement (financier) ou prestations de services (prestataire)⁹ qui explique le mieux que soit ressassé que la Chine « investit en infrastructures »¹⁰ pour signifier que la Chine finance des travaux d'infrastructure que ses entreprises réalisent pour le compte de gouvernements africains seuls investisseurs *de jure*. De ce point de vue, l'Afrique est le deuxième marché de la Chine pour la fourniture de prestations clés en main (*chengbao gongcheng*) avec 35% du montant des contrats menés à bonne fin (*wancheng yingye'e*) entre 2003 et 2015 derrière l'Asie (48%) : en 2015, l'Afrique a réceptionné pour 54,8 milliards de dollars de travaux (qu'ils soient acquittés à l'échéance des travaux ou à rembourser à l'échéance du prêt) alors que dans le même temps elle n'accueillait des IDE chinois que pour un montant de 2,9 milliards de dollars.

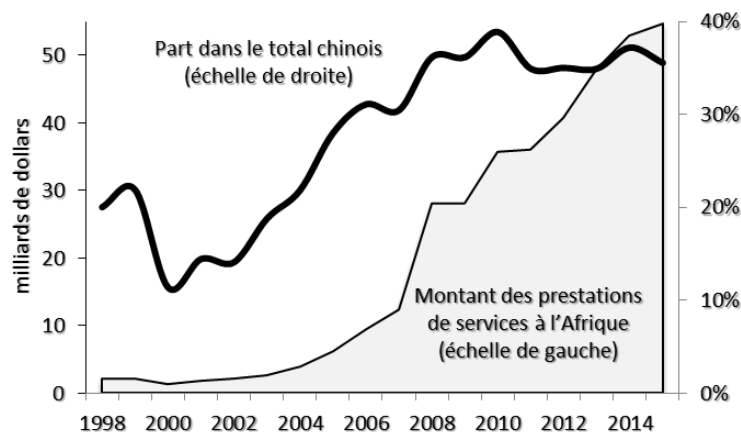
Les données statistiques disponibles ne permettent pas de remonter à une période antérieure à 1998 pour décrire la place de l'Afrique dans la fourniture de prestations de services par la Chine. La figure 3 suggère toutefois que dès le milieu des années 1990, le montant des contrats clés main achevés une année donnée en Afrique par les entreprises chinoises pouvait atteindre deux milliards de dollars et c'est à partir de 2003 – comme toutes les catégories de relations économiques – que s'opère véritablement le décollage. La

⁹ *Inter alia* pour un texte récent, Fiacre Ndayiragije, « Pékin accroît ses investissements en Afrique », *Deutsche Welle*, 1^{er} juin 2017, www.dw.com/fr/p%C3%A9kin-accro%C3%A0t-ses-investissements-en-afrique/a-39076056.

¹⁰ *Ibid.* ; voir aussi Sébastien Le Belzic, « La Chinafrique à l'épreuve du big data », *Le Monde*, 22 février 2016, www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/22/la-chinafrique-a-l-epreuve-du-big-data_4869556_3212.html (Voir notre analyse à www.pairault.fr/sinaf/index.php/component/content/article?id=784).

multiplication de vastes chantiers – s'ils ne sont cyclopéens –, la présence concomitante d'une main-d'œuvre chinoise active... tout concourt à donner le sentiment que la Chine « investit » l'Afrique.

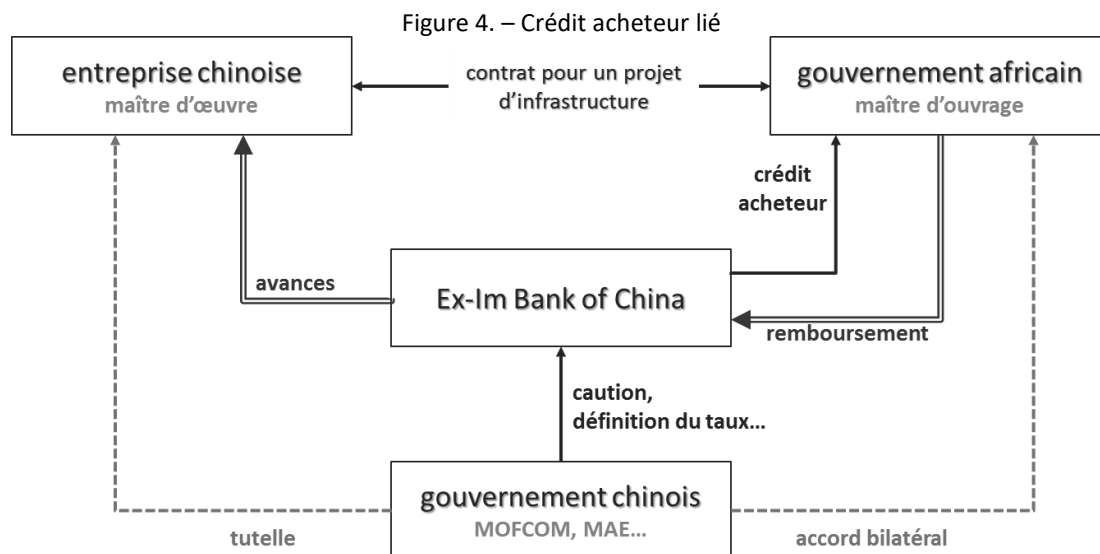
Figure 3. – Prestations de services chinoises réceptionnées en Afrique



Sources : calculs de l'auteur à partir des annuaires statistiques de Chine (diverses années).

Si certains États ont pris le parti de régler immédiatement leurs factures (c'était le cas de l'Algérie tant que les hydrocarbures lui assuraient une rente suffisante¹¹), d'autres, moins fortunés, ont préféré financer les travaux à l'aide des structures financières mises en place par la Chine. La figure 4 résume la formule du crédit acheteur lié tel qu'elle est généralement proposée aux gouvernements africains par les représentants des autorités chinoises. Un crédit acheteur est un crédit accordé à l'acheteur (ici un gouvernement africain) par la banque du prestataire chinois (ici une banque chinoise spécialisée comme l'ExIm Bank de Chine) pour financer une prestation de services (construction d'un barrage, d'une route, d'une voie ferrée...). Dans la pratique chinoise, l'octroi d'un tel prêt est ordinairement lié au choix d'une entreprise chinoise. Outre que plus le taux est bonifié, plus le prestataire chinois est *ipso facto* subventionné par son gouvernement ; ce système offre plusieurs avantages considérables. Avant tout il réduit grandement les risques de non-paiement pour le prestataire chinois qui est rétribué par une institution financière chinoise qui se substitue au donneur d'ordres africain. Il minimise également les risques de change puisque le prestataire est rémunéré directement en Chine à tempérament et à échéances convenues d'avance. Ce sont donc l'État et les institutions financières qu'il délègue qui supportent les aléas d'une l'opération garantie par une dette souveraine. Cette procédure, où intérêts commerciaux (publics mais aussi privés) et relations entre États s'entremêlent, participe d'une forme de mercantilisme de connivence qui donne un sens inédit à deux principes énoncés à Bandung : le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays (*hu bu ganshe neizheng*) et celui d'égalité et de réciprocité des avantages matériels (*pingdeng huli*).

¹¹ Thierry Pairault, *op. cit.*, p. 142 sqq.



Source : auteur.

3. LES ÉCHANGES DE MARCHANDISES

Figures 5. – Exportations africaines

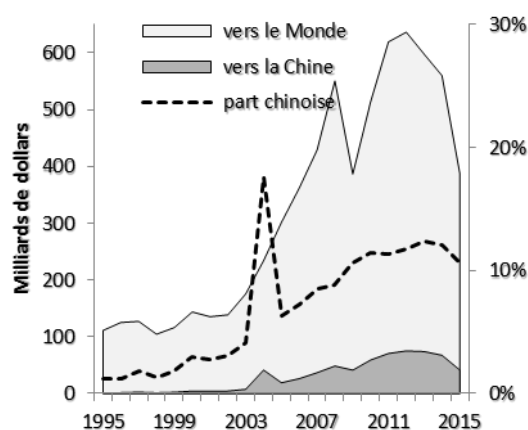
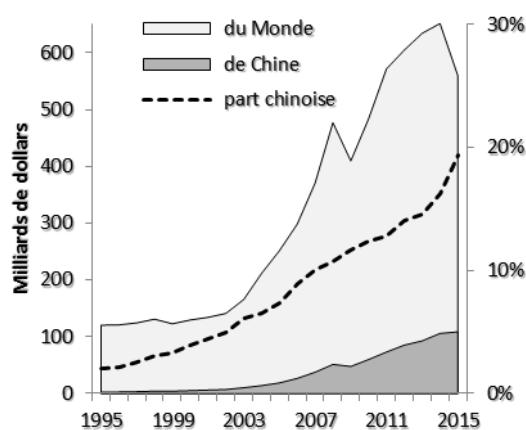


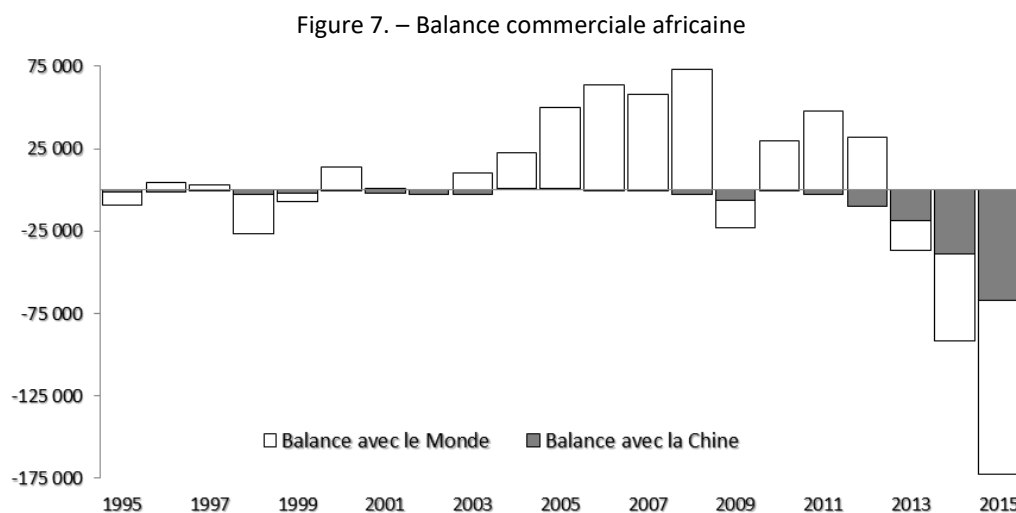
Figure 6. – Importations africaines



Sources : calculs de l'auteur à partir de la base de données en ligne de la CNUCED unctadstat.unctad.org.

Certains États africains s'engagent dans d'importants travaux d'infrastructure qu'ils financent par des emprunts donc au prix d'un endettement *a priori* légitime, mais de plus en plus alourdi par l'apparition de déficits commerciaux eux aussi croissants. La figure 5 montre l'évolution des exportations africaines depuis 1995 ; celles-ci ont considérablement augmenté à partir de 2003 continûment (exception faite du creux de 2008) jusqu'en 2013 qui est l'année d'un renversement de tendance. Les exportations africaines à destination de la Chine soutiennent à l'évidence cette croissance, mais tout aussi certainement n'en sont pas la cause – le dynamisme de l'économie mondiale (donc dont celui induit de l'économie chinoise) en est beaucoup sûrement la raison. Après une période au cours de laquelle leur part passe rapidement de 1% à 11% en 2009, elles plafonnent ensuite entre 11% et 12%

jusqu'en 2015. L'évolution des importations africaines (figure 6) reflète la même tendance générale, mais avec un rôle beaucoup plus marqué et croissant des importations de produits chinois puisque la part de celles-ci croît sans discontinuer pour atteindre 20% des importations africaines en 2015.



Sources : calculs de l'auteur à partir de la base de données en ligne de la CNUCED unctadstat.unctad.org.

Durant une longue période allant grosso modo de 1995 à 2012, la balance commerciale de l'Afrique lui a été favorable et a même été largement excédentaire de 2003 à 2012 (sauf en 2009). En revanche, les trois dernières années (2013-2015) ont été marquées par des déficits commerciaux croissants de grande ampleur. Tout au long d'une première période allant de 1995 à 2010, la balance commerciale chinoise a été en permanence légèrement déficitaire, puis à partir de 2011, le déficit commercial de l'Afrique à l'égard de la Chine s'est accru si considérablement qu'il a représenté entre 40 et 50% du total du déficit commercial africain de 2012 à 2015. Cette situation résulte grandement de la composition même des exportations et des importations africaines dans le contexte d'un retournement de conjoncture. Alors que les exportations africaines de minerais, métaux et combustibles¹² (90% et 76% des exportations en 2012 à destination respectivement de la Chine et des autres pays) ont chuté de 45% vers la Chine et de 38% vers le reste du Monde. Dans le même temps, les importations africaines de produits manufacturés¹³ (88% et 47% des importations en 2012 en provenance respectivement de la Chine et des autres pays) augmentaient considérablement quand il s'agissait de produits chinois (+29%) mais diminuaient fortement pour ceux des autres pays (-20%). Toutes ces évolutions conjuguées (tableau 1) conduisent à la situation actuelle où, en 2015, le déficit africain à l'égard de la Chine est égal aux deux tiers de celui avec les autres pays pris dans leur ensemble alors que le volume des échanges de la première avec l'Afrique ne représente que le cinquième du volume avec les seconds.

¹² Classes CTIC 27 + 28 + 67 + 3.

¹³ Classes CTIC 6 + 7 + 8 - 667 - 68.

Tableau 1. – Échanges commerciaux de l'Afrique

	Chine	Reste du Monde
Évolution des échanges (2012–2015)		
• Exportations africaines croissance (+) / décroissance (-)	-45%	-38%
• Importations africaines croissance (+) / décroissance (-)	+28%	-9%
Structure des échanges croissance (+) / décroissance (-)		
• Exportations africaines de minerais, métaux et combustibles	-50%	-48%
• Importations africaines d'articles manufacturés	+29%	-20%
Balance commerciale africaine (milliards de dollars)		
• 2012 déficit (-) / excédent (+)	-2	+56
• 2015 déficit (-) / excédent (+)	-57	-89

Sources : calculs de l'auteur à partir de la base de données en ligne de la CNUCED unctadstat.unctad.org.

4. LE POIDS DES ÉCHANGES DÉSÉQUILBRÉS

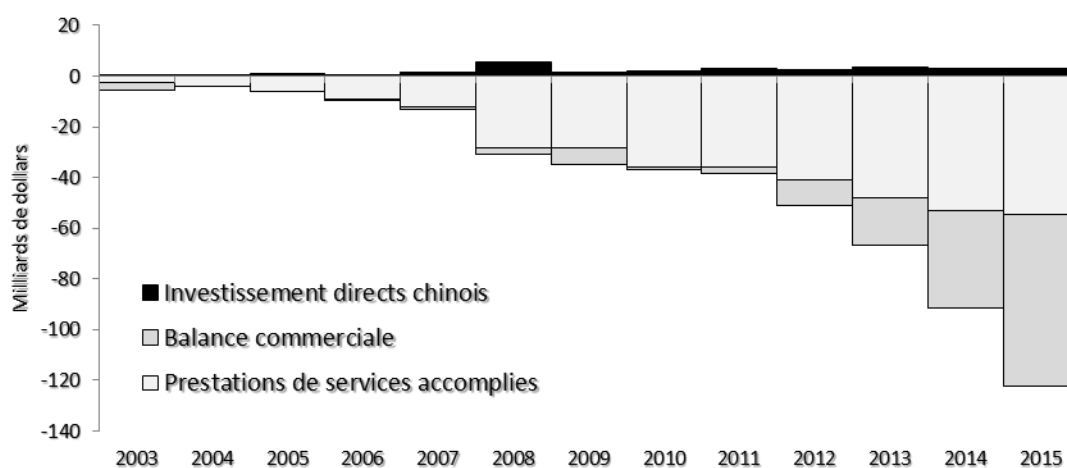
Le déséquilibre des échanges fait peser un poids sur les économies africaines que nous allons essayer de mesurer maintenant et que nous tenterons ensuite de comparer. Nous avons, dans les sections précédentes, proposé une évaluation des flux financiers que pourraient générer les investissements chinois, les prestations de services et les échanges commerciaux. Les premiers sont des flux *entrants* tandis que les seconds sont des flux *sortants* que modèrent éventuellement les premiers. Nous avons conscience que ces flux peuvent sous-évaluer la réalité :

- Le montant des IDE chinois pourrait ne pas tenir compte de flux qui pourraient avoir transité par les paradis fiscaux et judiciaires avant de s'investir en Afrique. Rappelons que plus des trois quarts des IDE chinois sont à destination de ces paradis – y compris Hong Kong pour les trois quarts. Toutefois, l'Afrique devrait être peu concernée par ces procédés dans la mesure où ils visent principalement à contourner les réglementations chinoises (pratique du *round-tripping*) et occidentales (à commencer par celle des États-Unis). Inversement, tous les IDE ne génèrent pas forcément un transfert financier de pays à pays, or les données disponibles sont supposées tenir compte du réinvestissement des bénéficiaires et donc gonfleraient les statistiques. Il reste également que la valorisation comme actifs d'apports corporels et/ou incorporels pourrait majorer artificiellement les statistiques et suggérer des transferts financiers là où il n'y en aurait pas. Si les chiffres dont nous disposons sont des approximations, ils impliquent toutefois que l'importance des flux entrants générés par les IDE est infime et significativement beaucoup plus faible que celle résultante des flux sortants.
- Les montants des prestations de services calculés ici sont ceux correspondant à des contrats achevés et dont le paiement par les gouvernements africains pourra possiblement s'étaler (remboursement d'un crédit acheteur) sur une période plus ou moins longue assortie d'un délai de grâce. Ces paiements ne se traduisent donc pas automatiquement par un flux sortant immédiat ; ils expriment bien plutôt un endettement, un poids qui pèse sur les finances des pays africains. Les données

chinoises que nous exploitons¹⁴ ne décrivent qu'une seule et unique catégorie de services (prestations clés en main) que la Chine serait à même de fournir à ces pays. En d'autres termes, ces données sont des approximations qui sous-évaluent sans ambiguïté aucune le poids des services fournis aux pays africains et donc leur pression sur l'économie de ces pays – en supposant que ceux-ci puissent assumer sans difficulté la charge.

- Si les données relatives à la balance commerciale peuvent être considérées comme les plus exactes¹⁵, il reste qu'elles n'enregistrent pas la commercialisation informelle de produits chinois entrés en contrebande¹⁶. Toutefois l'impact sur la balance commerciale ne peut être que limité quand il s'agit d'habillement ou d'autres produits de consommation bon marché et de bas de gamme¹⁷.

Figure 8. – Poids des échanges avec la Chine



Sources : voir figure1.

La figure 8 montre l'évolution de 2003 à 2015 du poids des échanges pour les économies africaines. Il y a un contraste saisissant entre la faiblesse des IDE qui devraient traduire une volonté chinoise de s'implanter par des établissements durables et l'importance croissante des déficits des balances des biens et services qui manifestent eux que l'Afrique est d'abord et avant tout un marché non pas tant pour l'approvisionnement de la Chine que pour des débouchés à ses produits et services. Le taux d'endettement nouveau constaté à la fin de chaque exercice (c'est-à-dire généré par le montant des contrats achevés au cours de

¹⁴ Contrairement au commerce des marchandises, la CNUCED ne propose pas de séries statistiques permettant d'étudier le commerce des services par partenaire.

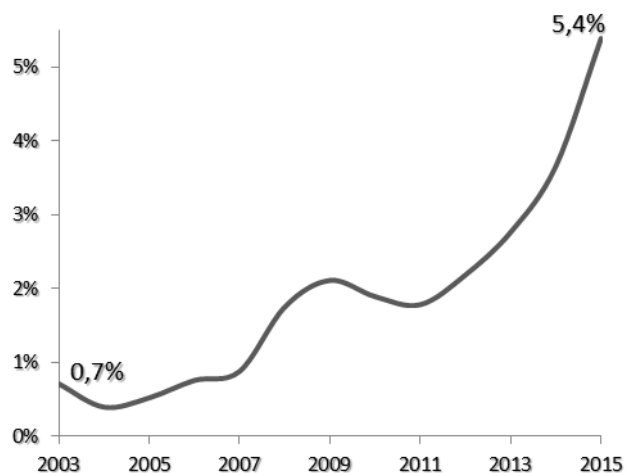
¹⁵ Nous employons à dessein l'épithète « exact » car les données du commerce de marchandises sont les mieux connues. Pour les deux catégories précédentes, j'aurais employé l'épithète « fiable » pour signifier que les données prodiguaient des approximations pouvant étayer un raisonnement.

¹⁶ Pour une étude du phénomène et de son importance en Algérie, voir Brahim Benlakhlef & Pierre Bergel, « Aïn Fakroun et Bir El Ater à la rencontre de la Chine », in Abderrezak Adel, Thierry Pairault et Fatiha Talahite (sous la direction de), *La Chine en Algérie : Approches socio-économiques*, Paris, ESKA, 2017, p. 121-144.

¹⁷ Thierry Pairault, « China's economic presence in Algeria », *C.C.J. Occasional Papers* n°1, January 2015, p. 6, halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01116295.

l'exercice augmenté de la balance commerciale courante) est passé de 0,7% en 2003 à 5,4% en 2015 du PIB courant¹⁸ ; la progression se fait selon une courbe exponentielle que montre la figure 9.

Figure 9. – Taux d'endettement annuel



Sources : calculs de l'auteur, voir figure 1.

La situation de l'Afrique lui est-elle particulière ? Si nous reproduisons nos calculs précédents pour d'autres pays ou groupes de pays (tableau 2), nous observons que l'endettement de l'Afrique (au sens que nous avons donné à ce mot dans cette contribution) ne représente en 2015 que 12,5% de l'ensemble (États-Unis : 30,5%) et que l'endettement par habitant serait de 103 dollars (États-Unis : 456 dollars). Malheureusement, ces chiffres cèlent une autre conjoncture ; avec 16,1% de la population mondiale et 3,1% du PIB mondial (États-Unis : respectivement 4,4% et 24,5%), cet endettement pèse près de cinq fois plus lourd en termes de prélèvement sur la richesse créée (Afrique : 5,4% ; États-Unis : 1,1%). Aucun autre groupe de pays ne fait une expérience comparable : les autres pays en développement connaissent un taux d'endettement relativement à leur PIB plus que moitié moindre (2,1%).

Tableau 2. – Comparaison avec d'autres partenaires de la Chine

2015	Endettement à l'égard de la Chine				PIB en % du PIB mondial	Population en % de la population mondiale
	en millions de dollars	en % du total	par habitant en dollars	en % du PIB		
Monde	976 261	100,0%	133	1,3%	100,0%	100,0%
Pays développés	477 023	48,9%	456	1,1%	58,2%	14,2%
États-Unis	297 323	30,5%	913	1,6%	24,5%	4,4%
Union Européenne	170 549	17,5%	336	1,0%	22,0%	6,9%
Afrique	122 118	12,5%	103	5,4%	3,1%	16,1%
Autres pays en développement	377 120	38,6%	101	2,1%	23,7%	50,9%

Sources : Calculs de l'auteur à partir des sources citées *supra* figure 1.

Notes : L'expression « endettement » doit être entendue ici au sens que nous lui donnons dans cette contribution (voir *supra*).

¹⁸ Une autre évaluation faite pour l'année 2014 donnait des résultats encore plus préoccupants. Comme le calcul fait alors ne peut être reproduit pour d'autres années faute d'information, nous nous en tiendrons à la présentation actuelle.

5. LA SITUATION INDIVIDUELLE DES PAYS AFRICAINS

La situation des 54 pays africains peut varier considérablement d'un pays à l'autre, mais aussi d'une année à l'autre en fonction des chantiers qui ont été lancés et qui s'achèvent. Le tableau 3 calcule pour les pays africains leur taux d'endettement à l'égard de la seule année

Tableau 3. – Taux d'endettement des pays africains au titre de 2015

Pays	Balance commerciale en milliards de dollars	Prestations de services achevées en milliards de dollars	Taux d'endettement en % du PIB
Djibouti	-1,98	-1,07	176%
Libéria	-1,32	-0,20	74%
Togo	-2,14	-0,21	58%
Gambie	-0,29	-0,01	31%
Bénin	-2,49	-0,09	31%
Congo	1,28	-2,98	20%
Mozambique	-1,66	-1,19	19%
Guinée	-1,22	-0,49	19%
Sénégal	-2,11	-0,50	19%
Somalie	-0,29	0,00	19%
Ghana	-4,42	-1,41	16%
Kenya	-5,84	-3,85	15%
Éthiopie	-3,07	-5,89	15%
Tanzanie	-3,78	-1,41	11%
Mauritanie	-0,26	-0,28	11%
Lesotho	-0,08	-0,13	10%
Niger	-0,05	-0,64	10%
Namibie	-0,32	-0,77	9%
Algérie	-7,04	-8,24	9%
Cameroun	-1,21	-1,41	9%
Île Maurice	-0,82	-0,20	9%
Madagascar	-0,73	-0,07	8%
Ouganda	-0,48	-1,55	8%
Sierra Leone	-0,28	-0,08	8%
Tchad	0,01	-0,72	7%
Seychelles	-0,06	-0,04	7%
Côte d'Ivoire	-1,46	-0,63	7%
Comores	-0,05	-0,02	6%
Guinée Bissau	-0,02	-0,03	5%
Malawi	-0,21	-0,09	5%
Guinée équatoriale	0,75	-1,37	4%
Gabon	-0,05	-0,56	4%
Cap Vert	-0,04	-0,02	4%
Égypte	-11,35	-2,02	4%
Burundi	-0,04	-0,07	4%
Maroc	-2,54	-1,13	4%
Libye	-1,06	-0,17	4%
Rwanda	-0,06	-0,21	3%
Afrique du Sud	-10,08	-0,45	3%
Soudan	-1,02	-1,55	3%
Nigéria	-12,46	-3,48	3%
Tunisie	-1,21	-0,11	3%
Botswana	-0,10	-0,32	3%
Sao Tomé et Príncipe	-0,01	0,00	3%
Zimbabwe	0,16	-0,46	2%
Zambie	1,35	-1,79	2%
Swaziland	0,05	-0,12	2%
Mali	0,04	-0,23	1%
Burkina Faso	-0,08	0,00	1%
Érythrée	0,07	0,00	[1%]
Centrafrique	0,03	0,00	[2%]
Congo RDC	0,84	0,00	[2%]
Angola	11,47	-4,95	[6%]

Sources : Calculs de l'auteur. Les nombres entre crochets signalent un excédent et donc la possibilité de recouvrir des sommes dues.

2015 et donc ne préjuge en rien ni des années antérieures ni des postérieures. Ainsi, dans le cas de Djibouti, le taux pour 2015 (176%) s'explique tant par ses échanges commerciaux avec la Chine que par les travaux d'infrastructure concédés à des entreprises chinoises.

- Les importations djiboutiennes de produits chinois sont constituées au deux tiers par des articles manufacturés de faible technologie (textiles, habillement, jouets, meubles...) et de haute technologie (téléphones portables...), mais ne sont couvertes qu'à hauteur de 0,02% par des exportations djiboutiennes à destination de la Chine (cuirs et peaux). Dans le même temps, Djibouti est connu comme un point d'entrée de la contrefaçon chinoise¹⁹.
- Les autorités djiboutiennes ont ordonné un certain nombre de travaux d'infrastructure dont la réalisation a été confiée à des entreprises chinoises. Deborah Bräutigam liste les projets d'infrastructure qui bénéficient d'un crédit acheteur chinois²⁰ parmi lesquels la ligne de chemin de fer reliant Djibouti à Addis-Abeba qui est le second projet par l'importance des crédits accordés par la Chine à un pays africain. Il est vraisemblable que les prestations de services recensées ici soient liées à la livraison de tronçons de cette ligne puisqu'un premier train de fret a relié le 21 novembre 2015 la ville de Djibouti à celle de Merebe Meserma à une centaine de kilomètres d'Addis Abeba²¹.

À l'inverse, l'Angola exporte du pétrole à destination de la Chine (quasiment la totalité de ses exportations à la Chine) dans des proportions telles que ses importations de produits chinois augmentées du montant des prestations chinoises de service sont couvertes deux fois par ses exportations à la Chine. Entre ces deux exemples extrêmes, nous observons toute une palette de situations dont l'analyse, pour être pertinente, supposerait que l'on tienne compte non seulement des données chiffrées antérieures, mais encore de la conjoncture politique, économique et sociale propre à chacun de ces pays. Reste toutefois une question, au-delà de circonstances locales particulières, faut-il craindre que leur endettement à l'égard de la Chine puisse occasionner un état de dépendance économique conditionnant l'avenir des pays africains ?

6. DÉVELOPPEMENT ET DÉPENDANCE

De nombreuses publications récentes d'économie politique comparée étudiant la transition des pays européens de l'Est ont forgé et développé le concept d'« économie de marché

¹⁹ OCDE et OUEPI, *Trade in Counterfeit and Pirated Goods: Mapping the Economic Impact*, Paris, OCDE, 2016, www.oecd.org/governance/trade-in-counterfeit-and-pirated-goods-9789264252653-en.htm.

²⁰ Deborah Bräutigam, « China, Djibouti, and the New York Times: How Much Debt? », *China in Africa*, 1er mars 2017, www.chinaafricarealstory.com/2017/03/china-djibouti-and-new-york-times-how.html et Jyhjong Hwang, Deborah Bräutigam and Janet Eom, « How Chinese Money is Transforming Africa: It's Not What You Think », *CARI Policy Brief*, 2016(11), static1.squarespace.com/static/5652847de4b033f56d2bdc29/t/571a2daf20c64744b887cf7c/1461333522495/China+Africa+Loans+Briefing+Paper_SAIS+CARI.pdf.

²¹ « Ethiopia – Djibouti railway carries first freight », *Railway Gazette*, 23 novembre 2015, www.railwaygazette.com/news/news/africa/single-view/view/ethiopia-djibouti-railway-carries-first-freight.html.

dépendante » (*dependent market economy*) pour caractériser le processus de développement réussi de ces pays²². Ce que soulignent ces auteurs est la dépendance cardinale des pays du groupe de Visegrád²³, des Pays baltes et des pays d'Europe du Sud-Est à l'égard des investissements directs étrangers comme *principale* source d'investissement. Selon ces auteurs, la gouvernance d'entreprise définie par les firmes multinationales aurait imposé une emprise sur leurs établissements délocalisés de telle sorte qu'elle devienne le mécanisme même de la structuration de ces « économies de marché dépendantes » : les relations industrielles, la gestion d'entreprise, les relations inter-entreprises, les relations avec les salariés voire le système éducatif de ces pays auraient été façonnés par cette gouvernance au profit de ces multinationales. La dépendance à ces multinationales qui en résulterait expliquerait par voie de conséquence les succès et le développement économiques récents de ces pays.

La dépendance que crée la Chine à travers ses relations économiques avec l'Afrique peut-elle produire les mêmes effets développementaux dans les pays africains ? Formulée ainsi, la réponse à la question est « non » aux termes mêmes de la théorie des « économies de marché dépendantes » puisque la théorie se fonde sur une dépendance à l'égard de multinationales et non à l'égard de l'État qui héberge leur siège social. Certes, l'Union européenne – qui n'est pas un État – façonne un écosystème que symbolisent le Marché unique, la Stratégie de Lisbonne et l'Union économique et monétaire, mais *in fine* ce sont les multinationales elles-mêmes qui décident des lieux de leurs investissements directs à l'étranger en fonction de critères d'internationalisation qui leur sont propres²⁴. Or, comme nous l'avons établi non seulement les multinationales chinoises – à supposer qu'elles méritent ce qualificatif²⁵ – investissent peu en Afrique, mais encore leur investissement

²² Par ordre chronologique, on pourra consulter *inter alia* : Mark Knell and Martin Srholec, « Emerging Varieties of Capitalism in Central and Eastern Europe », Varieties of Capitalism Conference, Paisley University, 23-24 September 2005, (www.researchgate.net/profile/Mark_Knell/publication/228374748_Emerging_varieties_of_capitalism_in_central_and_eastern_Europe/links/0fcfd5118eadc6d66c000000/Emerging-varieties-of-capitalism-in-central-and-eastern-Europe.pdf) ; David Lane, « Emerging Varieties of Capitalism in Former State Socialist Societies », *Competition & Change*, 9(3), 2005, p. 227-247 ; Dorothée Bohle and Béla Greskovits, « Neoliberalism, embedded neoliberalism and neocorporatism: Towards transnational capitalism in Central-Eastern Europe », *West European Politics*, 30(3), 2007, p. 443-466 ; Kean Birch and Vlad Mykhnenko, « Varieties of Neoliberalism? Restructuring in Large Industrially Dependent Regions Across Western and Eastern Europe », *Journal of Economic Geography*, 9 (3), 2009, p. 355-380 ; Andreas Nölke and Arjan Vliethehart, « Enlarging the Variety of Capitalism: the Emergence of Dependant Market Economies in East Central Europe », *World Politics*, 61(4), 2009, p. 670-702 ; Ian Bruff and Laura Horn, « Varieties of Capitalism in Crisis? », *Competition & Change*, 16(3), 2012, p. 161-168.

²³ La Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie.

²⁴ Les stratégies divergentes d'internationalisation de Renault et PSA illustrent parfaitement cette autonomie.

²⁵ Exception faite de quelques rares grands groupes comme Huawei, les grandes entreprises chinoises à commencer par celles à capitaux publics ne sont pas des multinationales en ce sens que leur marché principal et prioritaire reste le marché chinois. Pour se rendre compte de l'importance de ce critère, il suffit de comparer Total (pour qui le marché français ne compte plus) et SINOPEC (pour qui le marché chinois prime). Par ailleurs, comme nous le montrons dans une étude à paraître (« La Chine dans la mondialisation : L'insertion de la filière automobile chinoise en Algérie et au Maroc », *Revue internationale des économistes de langue française*, 2017(2)), les entreprises chinoises qui s'internationalisent apparaissent davantage comme une modalité de la mondialisation des grands groupes occidentaux que comme celle de groupes chinois indépendants.

apparaît comme secondaire et contingent au regard de celui des autres acteurs qu'il s'agisse d'investisseurs traditionnels (français, britanniques, états-uniens...) ou émergents (émiratis, indiens, sud-africains...) ²⁶. D'où la recherche de solutions alternatives comme celle des « zones de coopération économique et commerciale à l'étranger » (ZCECE) – *jingwai jingmao hezuo qu* – dont l'objet est de créer des écosystèmes proprement chinois en pays tiers ²⁷. C'est aussi la mise en place d'une stratégie de sortie du territoire sous l'aile de multinationales donneuses d'ordres qui s'instaure par exemple sous l'égide du partenariat sino-marocain ²⁸.

Si les investissements chinois pris globalement devraient ne pas contribuer significativement au développement de l'Afrique, en revanche, la fourniture d'infrastructures – et donc l'endettement concomitant – pourrait favoriser le développement économique du continent. Le lien entre investissement public en infrastructure (en particulier dans les transports) et effets développementaux positifs est généralement admis. Toutefois, l'amplitude de l'impact de ces investissements est encore sujette à débat. Certaines études ont même mis à jour une absence d'effets positifs voire parfois l'émergence d'effets négatifs ²⁹. En d'autres termes, les répercussions sur l'économie de tel pays africain de prestations de services chinoises (partant de l'endettement de ce pays à l'égard de la Chine) dépendra très largement de la pertinence développementale de la stratégie de ce pays et donc de l'intransigeance de la réflexion économique – pour s'inspirer de l'expression *hard-nosed economic thinking* de Lamido Sanusi cité en introduction – qu'il aura menée.

De la même façon, le déficit commercial avec la Chine doit être évalué avec circonspection. Une approche un peu simpliste consisterait à opposer *a priori* des importations de biens de consommation – jugées préjudiciables – aux importations de biens de production – considérées comme salutaires – puisque ces dernières soutiendraient un effort d'industrialisation ³⁰. Cependant, une politique de substitution aux importations par l'édification d'une industrie nationale risque d'être illusoire tant que la compétitivité-prix des produits de consommation chinois fera que leur importation restera moins onéreuse que leur fabrication locale. Le risque d'un tel déséquilibre des échanges commerciaux est

²⁶ Voir les *Africa Investment Report* publiés en 2015 et 2016 par le *Financial Times* (www.fdiintelligence.com/) ainsi que *African Economic Outlook 2016* publié par la BAfD, l'OCDE et le PNUD (dx.doi.org/10.1787/aeo-2016-en).

²⁷ Khadidja Benbraham et Thierry Pairault, « L'Algérie et la question des ZES 'à la chinoise' », in Abderrezak Adel, Thierry Pairault et Fatiha Talahite (sous la direction de), *La Chine en Algérie : Approches socio-économiques*, Paris, ESKA, 2017, p. 87-100.

²⁸ Voir Thierry Pairault, « La Chine dans la mondialisation... », *op. cit.*

²⁹ Voir *inter alia* Douglas Holtz-Eakin and Amy Ellen Schwartz, « Spatial productivity spillovers from public infrastructure: Evidence from state highways », *International Tax and Public Finance*, 2(3), 1995, p. 459–468 ; Marlon Boarnet, « Spillovers and the locational effects of public infrastructure », *Journal of Regional Science*, 38(3), 1998, p. 381–400 ; Kaan Ozbay, Dilruba Ozmen-Ertekin and Joseph Berechma, « Contribution of transportation investments to county output », *Transport Policy*, 14 (4), 2007, p. 317-329 ; Pelayo Arbués, José. Baños and Matías Mayor, « The spatial productivity of transportation infrastructure », *Transportation Research (Part A)*, vol. 75, 2015, p. 166-177...

³⁰ Voir Wenke Krestin, « Machines chinoises et sécurité alimentaire en Algérie », in Abderrezak Adel, Thierry Pairault et Fatiha Talahite (sous la direction de), *La Chine en Algérie : Approches socio-économiques*, Paris, ESKA, 2017, p. 145-160.

donc une désindustrialisation des pays africains. Alice Sindzingre³¹ soutient que la Chine sera la cause d'une désindustrialisation de l'Afrique. Inversement, Deborah Bräutigam³² et Shen Xiaofang³³ insistent sur le rôle industrialisant de la présence chinoise. De fait, l'Afrique comme l'Amérique latine pourrait être victime du « consensus des matières premières », *commodities consensus*, fondé sur l'exportation de matières premières à grande échelle qui aurait non seulement contribué à l'augmentation du prix des matières premières, mais aussi à générer une « reprimarisation », *reprimarización*, des économies, partant conduirait à une recomposition des territoires dans une perspective productiviste excluant tout autre processus de valorisation de ces territoires³⁴. Autrement dit, les travaux d'infrastructures que finance la Chine pourraient, dans cette logique, servir en priorité le développement d'enclaves exportatrices plutôt que celui des territoires.

Ce que nous savons de la présence chinoise en Afrique nous suggère que les choix stratégiques de nombreux pays africains ne seraient assurément pas industrialisants ou que leurs fruits seraient plus que probablement indéhiscents. Ignacy Sachs observait que « malgré la mondialisation de l'économie [...], le développement – ou le mal-développement – se manifeste en dernière instance là où sont les gens. En ce sens, il ne saurait donc y avoir d'autre développement que le développement local »³⁵. C'est dans la conjoncture d'une économie mondialisée que doit donc aujourd'hui se construire l'industrialisation des territoires d'une nation. La définition d'une politique industrielle nationale sous ces divers aspects doit donc avoir pour objet de doter ses territoires de telle sorte qu'ils attirent les investissements internationaux, qu'ils génèrent des flux d'échanges, qu'ils acquièrent de nouveaux savoir-faire... Bref, cette politique doit opérer si bien qu'elle insère l'économie des territoires dans l'économie globale. Le poids de relations économiques déséquilibrées entre la Chine et l'Afrique contribue-t-il à insérer véritablement cette dernière dans l'économie mondiale ?

³¹ Alice Sindzingre, « Structural Change or Path Dependence? Assessing the Growth Paths of Sub-Saharan African Economies in the Early 21st Century » (African Studies Conference, Pavia University, Pavia, 18-20 September 2012).

³² Deborah Bräutigam, « 'Flying Geese' or 'Hidden Dragon': Chinese business and African industrial development » in D. Large, J.C. Alden and R.M.S. Soares de Oliveira (eds.), *China returns to Africa: A rising power and a continent embrace*, London, Christopher Hurst, 2008, p. 51-68.

³³ Shen Xiaofang, « Private Chinese Investment in Africa: Myths and Realities », *Development Policy Review*, 2015, 33(1), p. 83-106.

³⁴ Maristella Svampa, « Consenso de los commodities, giro ecoterritorial y pensamiento crítico en América Latina », *OSAL*, 13(62), 2012, p. 15-38. Toutefois, Maristella Svampa et Ariel Slipack peignent avec une certaine complaisance critique le « néo-dépendantisme », *neodependentismo*, que pourrait instaurer la Chine en Amérique latine (« China en América Latina: Del Consenso de los Commodities al Consenso de Beijing », *Revista Ensamblés*, n° 3, 2015, p. 34-63).

³⁵ Ignacy Sachs, « Développement local et sorties de crise dans la société industrielle », *Futuribles*, n° 75, 1984, p. 50-57.